

## Tarifs et formules

### Crèche « Lolilola » Grand-Saconnex

L'écolage est dû pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 juillet de l'année suivante.

La pension se règle pour le 1<sup>er</sup> jour de chaque mois. Comme les vacances sont déduites sur l'année, le montant de la pension est toujours identique, même en cas d'absence.

En cas de retard dans le paiement, des frais de rappel de CHF50.- seront perçus à chaque rappel envoyé.

Forfait A : 100% (7h30 à 18h) = <b>150 chf</b>		
Par semaine	Tarif mensuel CHF	Tarif annuel (11 mois) CHF
3 journées	1800	19 800
4 journées	2400	26 400
5 journées	3000	33 000

Forfait B : 65% (7h30 à 14h30) = <b>120 chf</b>		
Par semaine	Tarif mensuel CHF	Tarif annuel (11 mois) CHF
3 demi-journées	1440	15 840
4 demi-journées	1920	21 120
5 demi-journées	2400	26 400

Forfait C : 45% (7h30 à 12h) = <b>100 chf</b>		
Par semaine	Tarif mensuel CHF	Tarif annuel (11 mois) CHF
3 demi-journées	1200	13 200
4 demi-journées	1600	17 600
5 demi-journées	2000	22 000

Forfait D : 45 % (13h30 à 18h) = <b>90 chf</b>		
Par semaine	Tarif mensuel CHF	Tarif annuel (11 mois) CHF
3 demi-journées	1080	11 880
4 demi-journées	1440	15 840
5 demi-journées	1800	19 800

**Taxe d'inscription : 500 CHF**

Une réservation de place est possible jusqu'à 5 mois avant l'entrée souhaitée de l'enfant à raison d'un pourcentage du prix du forfait souhaité. La réservation prend effet lorsque la demande d'inscription est signée et la taxe de réservation payée.